



# COVID-19 : Le Togo vers un nouveau paradigme économique

Au delà de ses impacts négatifs sur le social et l'économie, la crise sanitaire liée à la pandémie du [COVID-19](#) enseigne également des leçons. Dans cette logique, le Togo est en passe de repenser son modèle économique pour le rendre moins dépendant de l'extérieur et plus résilient face aux chocs externes. La nouvelle orientation de la politique économique amènera sans doute à une actualisation du Plan National de Développement (PND).

Selon les informations, la nouvelle politique devrait s'articuler autour de la création des pôles de croissance, des unités de transformation industrielle des matières premières, particulièrement dans le secteur agricole et industriel pour développer des chaînes de valeur et créer plus d'emploi.

*« Des initiatives sont déjà prises dans ce sens et les discussions sont en cours avec des partenaires pour leur concrétisation »,* informe le Ministre Sani Yaya en charge de l'économie et des finances.

*« L'agriculture étant le premier contributeur à la richesse nationale, investir dans ce secteur qui retient toute l'attention du Gouvernement notamment avec l'accent qui sera sur mis sur la transformation et la consommation de nos produits agricoles ainsi que le développement de l'agro-industrie est une nouvelle niche à laquelle il faut penser »,*

a-t-il fait savoir, lors d'une réunion du Comité Technique du Cadre de Concertation Gouvernement-Secteur privé dans le contexte de la crise sanitaire actuelle.

### [Lire aussi : Togo : le sombre tableau de l'impact socioéconomique du Coronavirus](#)

Un appel est d'ors et déjà lancé au secteur privé afin qu'il joue pleinement sa partition pour ne pas rester en marge de ce nouveau paradigme économique du pays.

Il faut rappeler qu'en lien avec les mesures fiscales prises par le Togo pour soutenir les entreprises dans le cadre de la crise du Covid-19, les ressources budgétaires pourraient chuter selon les prévisions de 578,4 milliards à 348,4 milliards de F CFA, avec une baisse des recettes fiscales d'environ 198 milliards de francs CFA, aggravée par une baisse des recettes non fiscales et de services de 32 milliards.

Afin de financer les activités de la gestion de la crise (riposte, résilience et relance économique), il a été mis en place par le Gouvernement, un Fonds National de Riposte et de Relance Économique d'un montant de 400 milliards de francs CFA, alimenté par le budget de l'État, les partenaires internationaux, le secteur privé national et international et toutes les bonnes volontés.

**David SOKLOU**